

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

vu le décret n° 99-24 du 14 janvier 1999 portant création de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,
vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999, modifié, relatif à la création du grade de master,
vu l'arrêté du 20 juin 2008 portant délégation d'attribution aux recteurs d'académie,
vu l'arrêté du 18 janvier 2010 portant habilitation de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard à délivrer des titres d'ingénieur diplômé,
vu la décision du jury de diplôme du département INFORMATIQUE en date du 24 septembre 2010,

Monsieur SCHOLLY CHRISTOPHE né le **6 juin 1987** à **HAGUENAU (BAS-RHIN)**
a satisfait aux épreuves de contrôle des connaissances et des aptitudes pour l'obtention du diplôme d'ingénieur.

LE DIPLOME D'INGÉNIEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

Spécialité **INFORMATIQUE**

est délivré à **Monsieur SCHOLLY CHRISTOPHE**, à qui est conféré le grade de master à la session du printemps 2010.

Le titulaire,

L'Administrateur provisoire,

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des Universités

C. LERMINIAUX



enregistré à l'UTRM sous le n° **BR 4411***

Espace européen de l'enseignement supérieur - European higher education area